



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2023-15

Objet : Annule et remplace la décision 2023-5
Demande subvention Etat rénovation énergétique de l'école JB BAYLET

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

- **De solliciter** les subventions suivantes pour les travaux d'économie d'énergie et de confort à l'école JB BAYLET :

Dépenses prévisionnelles

Travaux : 205 833 €ht

Maîtrise d'œuvre : 30 875€ht

Frais divers : 5 000€ht

Montant des travaux : 241 708 €ht

Financement sollicité

- Subvention Etat : 85 420,70 €
- Subvention Région : 41 166,6€
- Subvention Conseil Départemental : 60 426,99 €
- Commune de Lafrançaise : 54 693,27 €

Soit un total : 241 708 €ht

- **D'engager** toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Fait à Lafrançaise,
Le 29 mars 2023.

Le Maire,

T. DELBREIL



Lafrançaise